

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MODIFICATION PRÉVOYANT LE CHANGEMENT DE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

M. J.-Roland Comtois (Terrebonne) demande à présenter le bill C-427, intitulé «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Blainville—Deux-Montagnes)».

Des voix: Expliquez-vous!

M. Comtois: Monsieur l'Orateur, je présente tout simplement ce bill parce que la Commission de délimitations des circonscriptions électorales n'a pas accordé l'attention voulue au sentiment d'appartenance à une région dans le choix du nom donné à une nouvelle circonscription, et n'a pas suffisamment tenu compte de l'importance du nombre de citoyens identifiés à cette région pour des considérations géographiques, politiques et historiques, notamment la région de Blainville, qui en fait partie.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

MODIFICATION PRÉVOYANT LE CHANGEMENT DE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

M. Jacques Guilbault (au nom de M. Loïselle (Saint-Henri)) demande à présenter le bill C-428 intitulé «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Saint-Jacques)».

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

MODIFICATION PRÉVOYANT LE CHANGEMENT DE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures) demande à présenter le bill C-429 intitulé «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Saint-Léonard-Anjou)».

Des voix: Expliquez-vous!

M. Leblanc (Laurier): Monsieur le président, ce bill vise à changer le nom d'une circonscription, et je le présente au nom du député de Saint-Michel, qui est également ministre du Revenu national, et qui est absent.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

Questions au Feuilleton

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Andras: Monsieur l'Orateur, des discussions ont eu lieu et je demanderais maintenant le consentement de la Chambre pour reporter les votes sur le bill C-27, concernant l'assurance-chômage, à 9 h 45 ce soir; en outre, afin de nous donner, comme nous l'avons demandé, une période libre pour honorer la mémoire d'un de nos collègues, je demanderais que la Chambre ne siège pas entre 2 heures et 6 h 30 demain après-midi.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et les réunions de comité?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je conclus, qu'à la demande du ministre, la Chambre est prête à ordonner que les votes sur le bill C-27, à l'étape du rapport, soient reportés à 9 h 45 ce soir, et que la Chambre et ses comités ne siègent pas demain entre 2 heures et 6 h 30, mais que la Chambre siège aux heures normales prévues ce mois-ci, soit entre 11 heures et 1 heure, et entre 8 heures et 10 h 30 du soir, pour poursuivre les travaux du gouvernement.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions nos 2333, 2426, 2736 et 2753.

[Texte]

LES EMPLOYÉS FÉDÉRAUX CHARGÉS DE LA PRISE DE DÉCISION OU DE L'INTERPRÉTATION DES LIGNES DIRECTRICES

Question n° 2333—**M. Stevens:**

Le 31 décembre a) 1968, b) 1976, combien d'employés fédéraux étaient chargés de la prise de décision ou de l'interprétation des lignes directrices en matière de production et de surveillance des alcools, du tabac et des armes à feu?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): 1. a) Néant; b) 4.

DÉFENSE NATIONALE—LE PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Question n° 2426—**M. Marshall:**

1. Combien d'employés supplémentaires ont été engagés et combien a coûté la mise en œuvre du programme suivant de l'emploi d'été des étudiants: a) entraînement des forces de réserve, b) aide aux collectivités, c) Katimavik, d) instruction aux cadets et activités connexes, financé par le ministère de la Défense nationale?

2. Le ministère offre-t-il d'autres programmes aux étudiants?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1.